

L'abeille noire de retour à Bise

P. 11



MUNICIPALITÉ
PRÉSENTATION DE
LA NOUVELLE ÉQUIPE

P. 3

ÉVÈNEMENTS
14 JUILLET ET FÊTE DES MÈRES

P. 13





QUI SUIS-JE ?

J'ai passé mon enfance et mon adolescence à Douvaine dans le Bas-Chablais.

Aîné d'une fratrie de 7 frères et sœurs il m'a fallu, très tôt, travailler pour faire bouillir la marmite familiale.

Après mon service militaire au 27^e Bataillon de Chasseurs Alpins, j'ai embrassé la profession d'agent d'assurance. Au fil des années j'ai gravi les échelons pour terminer ma carrière en qualité de Directeur Régional.

Marié, père de 2 enfants et grand-père de 3 petits-enfants.

Nous nous sommes installés, avec mon épouse, il y a maintenant plus de 30 ans à Vacheresse, village de ma belle-mère Fébronie TUPIN-BRON.

C'est donc tout naturellement que j'ai rejoint en 2014 la liste de Denis PETIT-JEAN pour être son premier adjoint durant toute sa mandature.

Le 23 mai c'est avec un grand honneur que j'ai été élu Maire de notre belle commune de Vacheresse.

A la tête d'une équipe dynamique et motivée nous nous sommes rapidement investis afin de terminer les travaux du chalet Carré à Bise et du traitement de l'eau potable à Ubine. Ces chantiers sont désormais derrière nous et je veux publiquement remercier Léopold CARTOTTO et Jean TUPIN-BRON, maires-adjoints, qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps.

Il a fallu gérer les problématiques de l'école et grâce à l'implication de tous, enseignants, personnels scolaires, employés de Mairie et élus nous avons pu répondre aux exigences du protocole sanitaire à la satisfaction des parents et des enfants.

Cette fin d'année 2020 verra d'importants travaux à l'alpage de Sémy qui permettront d'aborder dans l'avenir les périodes d'étiage en toute sérénité.

Enfin, nous allons terminer les travaux sur la conduite d'eau de Leschaux et procéder à l'enrobé définitif de la route et effectuer la réfection des 13 km de routes communales grâce à une technique nouvelle.

2021 devrait voir la réfection totale de la toiture du chalet des Nants à Bise et le début des travaux de la centrale hydroélectrique sur les eaux noires.

En parallèle nous allons poursuivre l'étude de faisabilité d'une Maison d'Assistants Maternels à l'ancienne cure et reprendre le projet de construction d'un bâtiment destiné

à accueillir un commerce multiservices en lieu et place de la maison Michaud en face de la Mairie.

Je vous souhaite, ainsi que l'équipe municipale, une très bonne fin d'année 2020.

Vous pouvez compter sur nous, comme nous comptons sur vous, pour que notre beau village garde son dynamisme et sa qualité de vie.

Ange MEDORI
Maire de Vacheresse

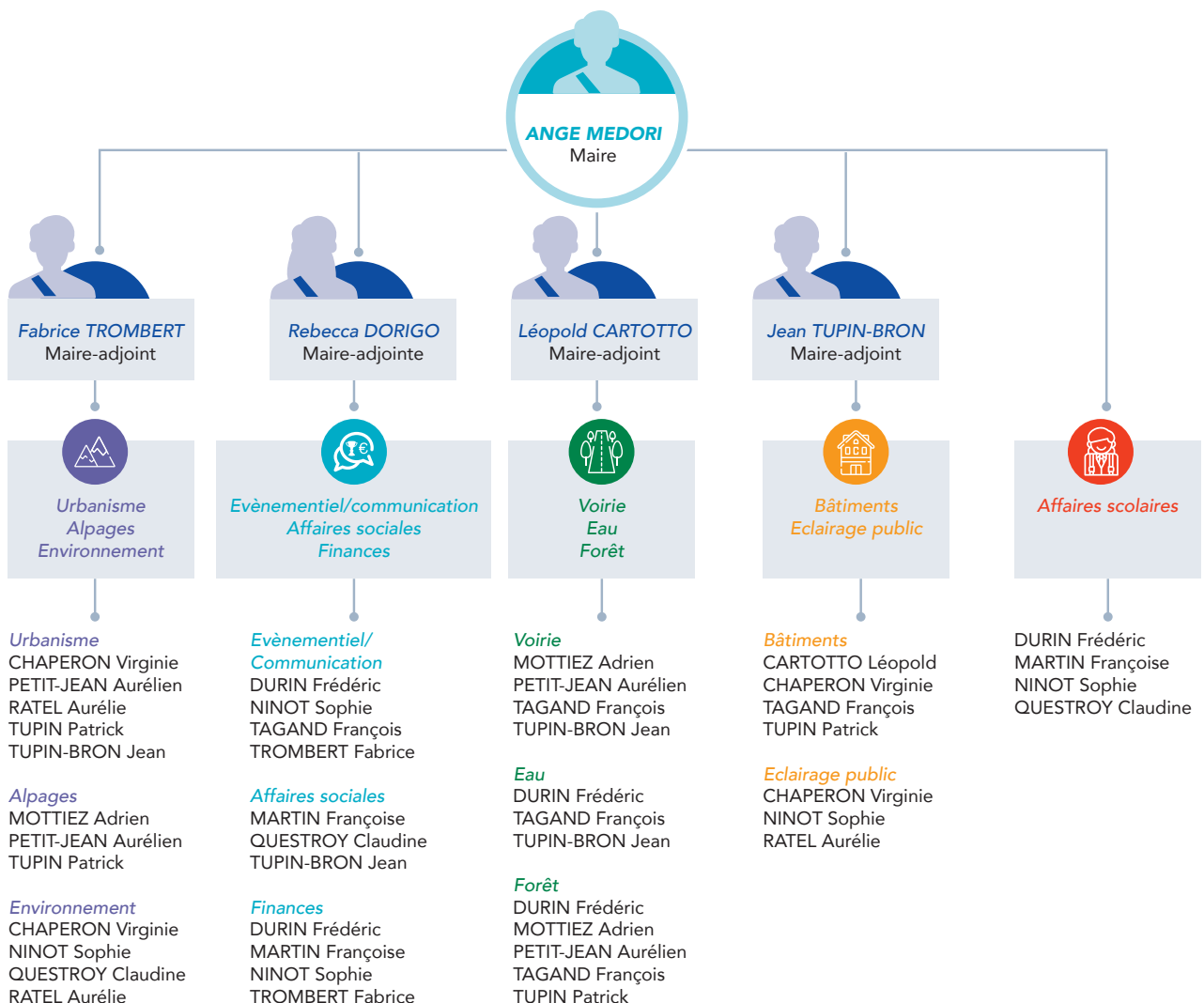


NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

De gauche à droite

- 1^{er} rang** > CARTOTTO Léopold 3^e adjoint, MEDORI Ange Maire, DORIGO Rebecca 2^e adjointe
- 2^e rang** > TUPIN-BRON Jean 4^e adjoint, TROMBERT Fabrice 1^{er} adjoint, RATEL Aurélie
- 3^e rang** > TAGAND François, PETIT-JEAN Aurélien, QUESTROY Claudine, TUPIN Patrick
NINOT Sophie, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, CHAPERON Virginie

Absent sur la photo : MOTTIEZ Adrien





ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCES



Mahaut AVOCAT-MAULAZ	23 janvier
Hugolin GENTHON	4 mai
Rose NINOT	30 juin
Abby RENARD	12 septembre
Adélie POIROT	19 septembre
Paulin MIRLICOURTOIS	5 novembre
Luc PETIT-JEAN	6 novembre

MARIAGES



Alain PITTET & Marie-Christine BARATAY	1 février
Nicolas FAVRE & Elina TAVERNIER	8 juin
Mickael CHAMPEY & Camille GONIN	8 juin
Sébastien CRUZ & Elodie TUPIN-BRON	29 juin
Jean-Baptiste LOYSON & Anne BEAUGRAND	13 juillet
Guillaume DIMECH & Séverine BIDAL	17 août
Sébastien JEANNEROD & Anne-Flore MARCHAND	17 août
Jean-François FAVRE-VICTOIRE & Sandrine FAVRE	14 septembre
Jean-Denis FAVRE-VICTOIRE & Adeline HERROU	26 octobre

DÉCÈS



Irène TROSSIER née FAVRE	15 février
André TAGAND	15 juin
Jacques SABOURAUD	2 août
Caroline JOBARD née TAGAND	17 août
Louise GRILLET-AUBERT née TAGAND	15 septembre
François FAVRE-COLLET	25 novembre
Antony LOLLIOZ	2 décembre
Raphaël BOUCHET	13 décembre



CONSCRITS

Vous les avez sûrement aperçus, ou accueillis en fin d'année : 9 jeunes de Vacheresse et Chevenoz ayant fêté leurs 18 ans en 2019 se sont retrouvés pour faire perdurer la tradition des Conscrits.

Durant 5 jours, ils ont rendu visite aux habitants de ces deux communes, toujours contents de les recevoir autour d'un petit remontant et d'un bon bricelet ou d'une rissole.

De gauche à droite :

- MOUTHON Lilian
 - CETTOUR Valentin
 - LAUSENAZ Jeremy
 - SANNICOLO Eddy
 - GIRARD-SOPPET Chloé
 - MOUTHON Dylan
 - TUPIN BRON Caroline
 - FEBRIER Lou
- (absent sur la photo : CURDY Alan)





INTITULÉ DÉPENSES	MONTANT
Electricité	41 907,13 €
Combustibles – Carburants	29 516,22 €
Fournitures non stockées	466,71 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 706,96 €
Fournitures administratives et scolaires	6 403,86 €
Fournitures de voirie	7 539,69 €
Autres fournitures	5 788,56 €
TOTAL ACHATS ET FOURNITURES	99 329,13 €

Contrats de prestations de service (dont cantine)	23 305,46 €
Locations (photocopieurs)	2 639,69 €
Entretien voies (dont emplois), réseaux, bâtiments	85 455,63 €
Entretien véhicules/engins	11 491,55 €
Maintenance, entretien autres biens mobiliers	14 052,63 €
Prime d'assurances	6 109,13 €
Documentation, formation	680,30 €
Autres frais divers	1 575,63 €
TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	145 310,02 €

Honoraires, frais d'actes et de contentieux	14 766,99 €
Publication, frais divers de publicité	995,79 €
Transports de biens et transports scolaires	3 913,43 €
Fêtes, cérémonies, réceptions	9 083,44 €
Frais d'affranchissement et téléphone	5 363,88 €
Cotisations	3 881,65 €
Autres remboursements/frais, autres services	4 120,80 €
TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	42 125,98 €

IMPÔTS (taxes foncières, taxe à l'essieu)	7 196,00 €
FRAIS DE PERSONNEL	251 049,56 €
INDEMNITÉS, COTISATIONS, FRAIS DIVERS ÉLUS	31 185,00 €

Contribution SDIS 74	27 488,00 €
Subventions (associations, divers organismes)	22 311,02 €
Autres charges de gestion courante	177,92 €
TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	49 976,94 €
CHARGES FINANCIÈRES (intérêts de la dette)	64 560,54 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200,00 €
CONTRIBUTION F.P.I.C.	25 435,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	4 946,87 €

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 722 315,04 €

INTITULÉ RECETTES	MONTANT
Redevances occupation DP, concessions	2 770,02 €
Redevance cantine et périscolaire	44 492,80 €
Prestations de service (carrière, agence postale)	21 683,31 €
Locations alpages, terrains	9 108,53 €
Remboursement frais de personnel (service eau)	25 141,32 €
Remboursement frais de personnel (AFP)	333,53 €
Remboursement autres frais	16 009,35 €
TOTAL PRODUITS DES SERVICES	119 538,86 €

Taxes foncières et d'habitation, autres	360 550,00 €
Attribution de compensation (CCPEVA)	41 162,00 €
F.N.G.I.R.	16 124,00 €
Taxe sur l'électricité	17 189,43 €
TOTAL IMPÔTS ET TAXES	435 025,43 €

Dotations versées par l'Etat (DGF, autres)	119 394,00 €
Fonds de Compensation TVA	6 426,00 €
Participations versées par l'Etat	107,93 €
Participations autres communes	1 500,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	87 606,00 €
Attribution fonds départemental TP	5 518,00 €
Compensation exonération TH - TF	13 511,00 €
Fonds Genevois	12 763,00 €

TOTAL DOTATIONS & PARTICIPATIONS 246 825,93 €

TOTAL PRODUITS GESTION COURANTE 38 436,89 €
(location appartements, salles)

Autres produits except. sur opérations de gestion	1 000,00 €
Produits exceptionnels divers	3 283,96 €

TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS 4 283,96 €

TOTAL ATTÉNUATIONS DE CHARGES 3 647,56 €
(remboursement frais de personnel)

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 847 758,63 €

RÉSULTAT : EXCÉDENT DE 125 443,59 €



BUDGET PRINCIPAL 2019 / INVESTISSEMENT

INTITULÉ DÉPENSES MONTANT

REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	91 571,44 €
Remplacement extincteurs, blocs de secours	4 052,76 €
Achat guirlande "Vacheresse"	2 525,16 €
Achat saleuse	21 700,50 €
Achat auto-laveuse (salle des fêtes)	4 907,86 €
Achat outillage garages	1 986,12 €
Reprise de chaussée en enrobé – route d'Ubine	139 412,64 €
Création parking Chef-lieu (solde honoraires MO)	120,00 €
Extension réseau électrique Ecotex	4 065,76 €
Remplacement coffrets éclairage public	3 717,34 €
Réfection éclairage terrain de pétanque La Revenette	5 971,20 €
TOTAL ACQUISITIONS & TRAVAUX	188 459,34 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS (remboursement indû taxe d'aménagement)	3 583,45 €
REMBOURSEMENT CAPITAL A EPF 74 (Acquisition maison MICHAUD)	10 305,83 €
DÉFICIT REPORTÉ 2018	100 162,38 €

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 394 082,44 €

INTITULÉ RECETTES MONTANT

Fonds de compensation de la TVA	22 789,00 €
Taxe d'aménagement	23 539,37 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	164 481,48 €
TOTAL DOTATIONS, FONDS DIVERS	210 809,85 €
Subvention Département : achat lame de déneigement	15 000,00 €
Subvention Département : route d'Ubine	44 000,00 €
Subvention Région : remplacement fenêtres bât. Mairie – secrétariat	8 823,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	67 823,00 €

REMBOURSEMENT AVANCE BUDGET	
POMPES FUNÈBRES & AUTRES	1 153,58 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	4 946,87 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 284 733,30 €

RÉSULTAT : DÉFICIT DE 109 349,14 €

N.B. : les opérations d'ordre entre sections sont des opérations comptables ne générant aucun mouvement de fonds.

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS & AUTRES ORGANISMES

Harmonie municipale	3 740,00 €	Chablais Sport Nature	1 100,00 €
Ecole de musique	2 100,00 €	Biathlon Passion	1 000,00 €
Association pour le ski à Vacheresse	1 350,00 €	Secours en montagne Val d'Abondance	200,00 €
Association Anim'EHPAD	1 200,00 €	Maison Familiale Rurale "Champ Molliaz"	50,00 €
Anciens combattants AFN	640,00 €	Maison Familiale Rurale de Bonne	50,00 €
Foyer rural (bibliothèque)	500,00 €	Association lycée Pro 3 Vallées	200,00 €
Amicale des donneurs de sang	360,00 €	ADMR Chablais Est	100,00 €
Club sportif Vacheresse – Vallée d'Abondance	9 571,02 € (*)	TOTAL	22 311,02 €
Club de l'amitié "L'edelweiss"	150,00 €		

(*) La subvention versée au club sportif est déterminée par l'entente intercommunale créée en 2017 entre les 6 communes de la vallée. Elle sert notamment à financer l'entretien des terrains de foot de Vacheresse et La Chapelle d'Abondance, la gestion courante des vestiaires et locaux de La Revenette et de Sous le Saix (électricité, eau, gaz, petites réparations,...) ainsi qu'une partie du défraiement de l'entraîneur.

BUDGET EAU 2019 / FONCTIONNEMENT



INTITULÉ DÉPENSES MONTANT

Electricité	524,38 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 253,10 €
Achat de matériel et fournitures pour le réseau d'eau potable (y compris pour travaux en régie)	23 108,45 €
TOTAL ACHATS ET FOURNITURES	26 885,93 €

Entretien biens mobiliers	298,00 €
Travaux sur réseau par une entreprise	2 262,40 €
Prélèvements et analyses eau potable	3 714,08 €
TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	6 274,48 €

Frais télécommunications (télégestion réservoir)	173,29 €
Rembst frais engins au budget principal	15 080,00 €
TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	15 253,29 €

IMPÔTS (redevance prélèvement ressource en eau)	4 948,00 €
FRAIS DE PERSONNEL (rembst au budget principal)	25 141,32 €
Reversement redevance pollution de l'eau	11 323,00 €
Reversement redevance modernisation réseaux	5 568,00 €
TOTAL REVERSEMENT AGENCE DE L'EAU	16 891,00 €

CHARGES FINANCIÈRES (intérêts de la dette)	2 238,30 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (amortissement des immobilisations)	36 762,45 €

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 134 394,77 €

INTITULÉ RECETTES MONTANT

Vente d'eau	69 491,27 €
Redevance pour pollution de l'eau	10 805,94 €
Redevance modernisation réseaux	5 535,75 €
Location compteurs	2 045,89 €
Commissions pour recouvrement	448,92 €
Branchement réseau eau potable	2 456,19 €
TOTAL VENTES PRODUITS & PRESTATIONS DE SERVICES	90 783,96 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.01 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Travaux en régie, amortissement subventions)	33 866,32 €
EXCEDENT REPORTÉ 2018	26 841,06 €



TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 151 491,35 €

RÉSULTAT : EXCÉDENT DE 17 096,58 €

BUDGET EAU / INVESTISSEMENT

INTITULÉ DÉPENSES MONTANT

REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	4 640,64 €
Frais d'acte – Achat terrains La Galière	508,20 €
Réfection réseau Leschaux	48 163,50 €
Déplacement réseau Taverole	580,00 €
Autofinancement versé à l'AFP de Vacheresse (amélioration ressource en eau à Ubine)	25 000,00 €
TOTAL ACHATS & TRAVAUX	74 251,70 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	33 866,32 €
> Dont travaux en régie : déplacement réseau Taverole	9 945,43 €
> Dont travaux en régie : extension réseau les Combes	4 207,12 €

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 112 758,66 €

INTITULÉ RECETTES MONTANT

EXCÉDENT REPORTÉ 2018	45 013,90 €
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	36 762,45 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 81 776,35 €

RÉSULTAT : DÉFICIT DE 30 982,31 €



BUDGET FORÊTS 2019



BUDGET FORÊTS / FONCTIONNEMENT

INTITULÉ DÉPENSES	MONTANT
Entretien sentier de gestion parcelle 47	4 095,26 €
Abonnement revue	35,00 €
Cotisations divers organismes	709,12 €
Frais de garderie	1 779,37 €
Taxes foncières	19 479,00 €
Contribution annuelle à l'hectare	2 144,40 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 28 242,15 €

INTITULÉ RECETTES	MONTANT
Vente coupes de bois	15 686,31 €
Vente lots d'affouage	948,34 €
Vente menus produits forestiers	1 588,00 €
Excédent reporté 2018	14 944,69 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 33 167,34 €

RÉSULTAT : EXCÉDENT DE 4 925,19 €

BUDGET FORÊTS / INVESTISSEMENT

INTITULÉ DÉPENSES	MONTANT
Nettoisement de régénération – parcelle 24	4 914,32 €
Dégagement manuel de plantation – parcelle 43	2 457,16 €
Extension piste Maupas - Ubine	4 050,00 €
Déficit reporté 2018	7 008,14 €
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	18 429,62 €

INTITULÉ RECETTES	MONTANT
Excédents de fonctionnement capitalisés	7 050,00 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 7 050,00 €

RÉSULTAT : DÉFICIT DE 11 379,62 €



INTITULÉ DÉPENSES

MONTANT

Fournitures non stockables (gaz)	129,79 €
Fournitures d'entretien	2 178,59 €
Carburants	875,00 €
Autres matières et fournitures	3 539,98 €
Sous-traitance générale	175,00 €
Locations mobilières	2 302,57 €
Maintenance	359,28 €
Annonces et insertions	1 140,84 €
Transports sur achats	78,52 €
Réceptions	3 050,91 €
Frais de télécommunications (refuge)	446,93 €
Taxes foncières	4 214,00 €
Charges diverses de gestion courante	1 688,80 €
Intérêts des autres dettes	2 842,55 €
Autres charges financières	600,00 €
Dotations aux amortissements	1 382,98 €

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 25 005,74 €

INTITULÉ RECETTES

MONTANT

Revenus des immeubles (refuge, chalets)	14 352,73 €
Locations (alpage + terrasses)	5 009,99 €
Remboursement de frais	1 383,91 €
Production immobilisée (travaux en régie chalet Carré)	3 452,63 €



TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 24 199,26 €

RÉSULTAT : DÉFICIT DE 806,48 €

BUDGET **GESTION DU SITE DE BISE** / INVESTISSEMENT

INTITULÉ DÉPENSES

MONTANT

Matériel incendie chalet Carré	1 427,80 €
Achat mobilier (tables, bancs, chalet Carré)	13 239,60 €
Équipement cuisine chalet Carré	12 127,00 €
Achat poêle chalet Carré	4 922,00 €
Achat cuisinière bois chalet Carré	4 753,33 €
Réhabilitation chalet Carré (phase 2)	138 845,79 €
Intégration travaux AFP/chalet des Nants	71 287,36 €
Autofinancement travaux AFP	2 292,83 €
Travaux en régie chalet Carré	3 452,63 €
Report déficit 2018	194 147,82 €

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 446 496,16 €

INTITULÉ RECETTES

MONTANT

Subventions réhabilitation refuge et chalet carré	94 684,99 €
* Etat	33 810,00 €
* Conseil Départemental	60 874,99 €
Intégration travaux AFP/chalet des Nants	84 844,83 €
Amortissements des immobilisations	1 382,98 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	14 413,50 €

TOTAL GÉNÉRAL RECETTES 195 326,30 €

RÉSULTAT : DÉFICIT DE 251 169,86 €



BUDGET GESTION DU SITE D'UBINE 2019 / FONCTIONNEMENT

INTITULÉ DÉPENSES	MONTANT	INTITULÉ RECETTES	MONTANT
Fournitures non stockables (gaz)	1 574,20 €	Prestations de service (redevance auberge)	2 600,00 €
Fournitures d'entretien, petit équipement	1 054,77 €	Locations (alpage + chalet d'exploitation)	3 084,18 €
Entretien biens mobiliers	380,00 €	Remboursement de frais (gaz auberge)	610,00 €
Maintenance	437,13 €	Excédent reporté 2018	6 986,49 €
Intérêts des emprunts	577,50 €		
Dotations aux amortissements	502,52 €		
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	4 526,12 €	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	13 280,67 €

RÉSULTAT : EXCÉDENT DE 8 754,55 €

BUDGET GESTION DU SITE D'UBINE / INVESTISSEMENT

INTITULÉ DÉPENSES	MONTANT	INTITULÉ RECETTES	MONTANT
Remboursement capital emprunts	2 333,33 €	Excédent reporté 2018	7 068,07 €
Intégration travaux AFP :		Intégration travaux AFP	73 769,33 €
réfection toiture chalet et menuiseries extérieures	62 363,33 €	Amortissements des immobilisations	502,52 €
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	64 696,66 €	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	81 339,92 €

RÉSULTAT : EXCÉDENT DE 16 643,26 €





COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE SAISON DE LA STATION DE FÉCONDATION DE L'ABEILLE NOIRE (*Apis mellifera-mellifera*) SITUÉE SUR LE SITE DE BISE

Par M. Duffau et M. Francisco, Apiculteurs

Le 17 avril installation de 6 ruches. Dont voici l'indice cubital (indice morphologique qui permet de déterminer la variété d'abeilles) :

LA COLONIE 73_15 : RUCHER DE BELLECOMBE (REF530), FILLE 63

L'analyse de 24 ouvrières de cette colonie a mis en évidence la présence de 7 fratries.

Toutes les abeilles analysées appartiennent à cette colonie (sont issues de la reine).

% âge moyen d'hybridation de la colonie : 15 %

% âge introgression de la reine : 17 %

% âge introgression des mâles : 13 %

Comme le montre la figure 25. Les projections selon les axes 1 et 2 montrent que le groupe est assez homogène. La reine se trouve à la limite des références de la lignée M et les ouvrières montrent un groupe relativement compact autour de celle-ci en grande partie situé dans les contours des références M.

Comme le montrait l'ACP sur les colonies l'ensemble du groupe se trouve plutôt vers le bas des références M, la faible hybridation de cette colonie est probablement d'origine caucasienne.

COLONIE POUR LE GREFFAGE

> **Mi-mai** 15 nucléis de fécondation ont été installés et 11 reines sont nées.

> **Début juin** le tournage d'un film a été réalisé sur le site de Bise pour mettre en relation le travail d'horloger et l'apiculture : "Meet The Passion : Laurent Watchmaker".

> **Mi-juin** installation de 4 ruchettes supplémentaires au passage canadien.

> **Fin juin** visite sanitaire.

> **Mi-juillet** Un test de fécondation sur nucléis a été accompli ainsi qu'un contrôle de ponte. Réintroduction de 9 reines vierges dans les nucléis, elles devraient être fécondées pour la fin du mois de juillet.

Nous prévoyons fin juillet, l'achat de 10 reines fécondées au conservatoire de l'abeille noire de Savoie à Saint-Martin Les Belles Villes, avec un taux d'hybridation de 0,13 % pour améliorer la génétique.

Les abeilles se sont bien adaptées sur le site, il n'y a pas eu de mélange avec d'autres races. Nous avons, actuellement, un taux de réussite de 80 % sur la fécondation d'abeilles noires du site de Bise. Beaucoup de visiteurs nous ont sollicités pour connaître le monde apicole de l'abeille noire.

Nous avons pu distribuer à quelques apiculteurs locaux 6 reines noires pour promouvoir l'apis mellifera mellifera. Nous remercions la commune de Vacheresse pour son soutien pour la survie de l'abeille noire. Nous continuerons cette expérience pour la réintroduction de l'abeille noire l'an prochain.

Laurent Duffau Tél. 06 45 78 50 77
David Francisco Tél. 06 80 13 28 81

FIGURE 25 : projection des individus de la colonie 73_15 selon les deux premiers axes de l'analyse en coordonnées principales.

Si l'élevage est réalisé sur cette colonie :

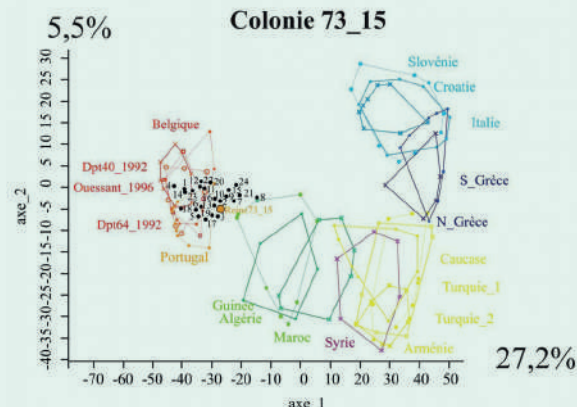
- 78,3 % des reines produites auront un niveau d'hybridation inférieur à 20 %, parmi lesquelles :

- 21,7 % auront un niveau d'hybridation inférieur à 10 %
- 57 % auront un niveau d'hybridation compris entre 10 et 20.

- 21 % des reines auront un niveau d'hybridation compris entre 20 et 30 %.

Conclusion : Cette colonie est intéressante pour le greffage.

La probabilité d'obtenir des reines dont le niveau d'introgression est inférieur à 20 % est importante.





UN NOUVEAU GARDE FORESTIER

Après 40 années passées à l'Office National des Forêts (ONF) dont 29 ans dans la commune de Vacheresse et ses alentours, Michel MATRINGE a pris une retraite bien méritée. Cette longue carrière au sein de l'ONF lui a valu la médaille d'honneur des Eaux et Forêts.

Il est remplacé par Kevin ROLLO. Ce jeune homme de 38 ans, sa compagne et leur petit garçon sont de nouveaux habitants de notre commune.

M. ROLLO a débuté sa carrière dans le nord de la France où il s'occupait des forêts dans un secteur moins montagnoux que le nôtre, il y est resté pendant 4 ans.

Ensuite il part pour l'île de la Réunion, secteur touristique, où il va s'occuper de l'entretien des sentiers et protéger les espèces rares endémiques. Après 8 années passées à la Réunion, il quitte l'île pour remplacer Michel MATRINGE.



Michel MATRINGE et Kevin ROLLO

Kevin ROLLO va œuvrer sur 7 communes : Vacheresse, Bonnevaux, Chevenoz, Vinzier, Bernex, Féternes et Saint-Paul-en-Chablais, ce qui représente une

superficie d'environ 2 000 hectares.

Il aura aussi pour fonctions le martelage des bois, la commercialisation des bois, le suivi des coupes, la gestion des forêts, l'entretien des sentiers, la plantation des arbres.

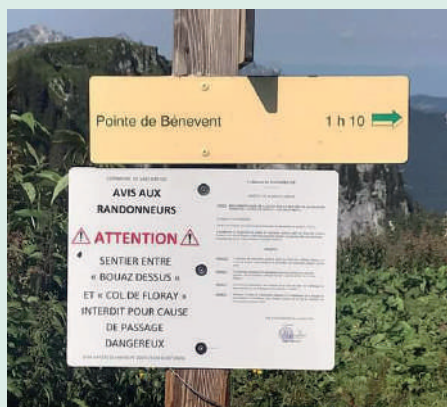
Il est également assermenté pour surveiller l'environnement et il est référent chasse de l'unité territoriale du Chablais.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une carrière aussi remarquable que celle de Michel MATRINGE.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter M. ROLLO ou les membres de la commission communale des forêts de Vacheresse.

FERMETURE DE SENTIER

Par arrêté municipal du 01/07/2020, le sentier entre le "Col du Floray" et le "Bouaz Dessus" a été fermé aux randonneurs pour des raisons de sécurité.





FÊTE NATIONALE

C'est sous un soleil radieux que les habitants de la commune ont enfin pu se retrouver à l'occasion de la Fête Nationale, mardi 14 juillet. Marion LENNE, députée de la 5^e circonscription de Haute-Savoie, nous a fait l'honneur de sa présence.

Le cortège s'est rendu devant le Monument aux Morts, où une gerbe a été déposée par les anciens combattants d'AFN.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert le verre de l'amitié à la salle des fêtes, où l'Harmonie Municipale a fait une aubade très appréciée.



FÊTE DES MÈRES

La crise sanitaire n'ayant pas permis de célébrer la fête des mères au printemps, les mamans de la commune ont été mises à l'honneur et ont toutes reçu une jolie fleur.





RESTAURATION DES TROIS TABLEAUX DE LA CHAPELLE ST-FRANÇOIS DE TAVEROLE

Peints par Claude CHAPUIS au XVII^e siècle aux environ de 1666, ils représentent Saint-Antoine, Saint-Claude et Saint-Bernard.

Les trois tableaux seront retirés de la chapelle en 1792 par Claude GRENAT pendant la révolution. Pour les protéger des destructeurs révolutionnaires, il les cache au pied du clocher de l'église sur une grosse poutre.

Retrouvés en 1985 par François BRON toujours empilés et couverts de poussière sur cette même poutre 200 ans plus tard, il les confie à l'abbé BAUD archiprêtre à Abondance.

L'abbé est heureux de les conserver dans son musée religieux où sont gardés des vêtements et objets liturgiques. Il fait alors un reçu qui atteste la propriété de la paroisse de Vacheresse.

En 2015, Mme Nathalie DESUZINGE, responsable du pôle culturel de la Mairie d'Abondance (musée de l'abbaye), contacte la Mairie de Vacheresse car les tableaux font partie d'une campagne de restauration subventionnée. Vu le coût des travaux, la commune et l'association Saint-Joseph de Vacheresse décident de laisser les tableaux au musée de l'abbaye pour qu'ils soient restaurés et exposés. Une reproduction sera ensuite réalisée et replacée dans la chapelle.

Le 22 octobre 2019 les tableaux sont confiés à Isabelle ALLARD et Chantal TOUSSAINT, conservatrices-restauratrices de peintures de chevalet, couche picturale et support.

Le 16 juin 2020, elles les ramènent à Abondance où elles nous présentent les tableaux restaurés et nous expliquent le magnifique travail réalisé.

Vous pouvez voir les tableaux de nouveau exposés au musée de l'abbaye. Les reproductions sont en cours, nous vous informerons de leur retour dans la chapelle de Taverole.

Sylvie TUPIN



Saint-Claude avant



Saint-Bernard avant



Saint-Antoine avant



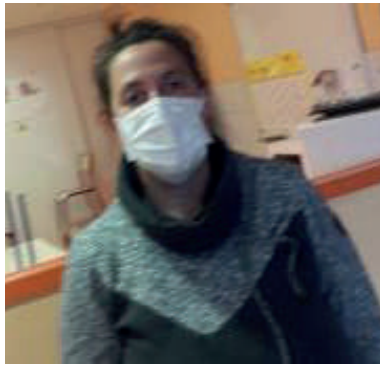
Saint-Claude après



Saint-Bernard après



Saint-Antoine après



UN DRÔLE DE RETOUR À L'ÉCOLE POUR LES ENFANTS !

Durant le confinement, l'équipe enseignante a continué d'assurer le suivi et l'enseignement à distance des élèves, tout en accueillant les enfants des personnels prioritaires.

Les enseignantes ont fait preuve de beaucoup de dévouement et ont accompli un travail remarquable.

La réouverture de l'école a eu lieu le 25 mai, et l'organisation mise en place a

demandé une grande capacité d'adaptation, avec un protocole sanitaire extrêmement lourd, et des consignes évoluant de jours en jours !

Un marquage au sol a été mis en place pour organiser la circulation des élèves, avec un accueil échelonné des différentes classes.

Le nettoyage des locaux a été assuré trois fois par jour : le matin après l'accueil des enfants, à la suite de la pause méridienne et le soir après la classe, avec une désinfection de tout le matériel.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'équipe enseignante dirigée par Mme GRENAT Aurélie, mais aussi Thérèse MICHAUD et Danièle BURNET pour l'entretien des locaux et la prise en charge des enfants le midi, ainsi que Mme Marie-Thérèse PETIT-JEAN, bénévole, et les conseillères municipales Claudine QUESTROY, Françoise MARTIN et Sophie NINOT qui ont répondu présentes pour assurer le renfort nécessaire pour accueillir les enfants selon le protocole en vigueur.

les gestes à retenir

je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains

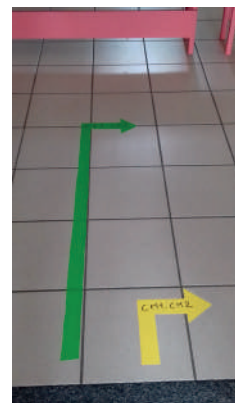
je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour !

Je me lave bien les mains, le temps d'une petite chanson

je tousse et j'éternue dans mon coude

j'utilise des mouchoirs jetables et je les jette à la poubelle

Pour me protéger et protéger les autres !



AU REVOIR !

Après de nombreuses années d'enseignement auprès des enfants de Vacheresse, Sophie AUDIC et Christelle LANVERS ont quitté l'école pour poursuivre leur carrière vers d'autres horizons. Elles ont été chaleureusement remerciées, et resteront dans la mémoire de nombreux élèves de la commune !

La municipalité souhaite la bienvenue à Mesdames Chloé CAZURAND, Marie MOTTIEZ et Mylène BONNARDEL, qui ont intégré l'équipe enseignante ce 1er septembre".



LA SITUATION SANITAIRE N'EST PAS STABILISÉE À CE JOUR, IL EST DONC DU DEVOIR DE CHACUN DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES.

MÊME SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS DE SIGNE, VOUS POUVEZ ÊTRE PORTEUR DE LA MALADIE ET LA TRANSMETTRE À VOTRE ENTOURAGE. SOYONS VIGILANTS !



Coronavirus • Pour comprendre • 1

Le coronavirus c'est quoi ?



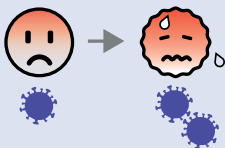
Le coronavirus est un virus. Il donne une nouvelle maladie qu'on appelle le Covid-19.



Cette maladie donne surtout : toux, fièvre, difficultés à respirer.



Le plus souvent, cette maladie n'est pas grave et on guérit très facilement.



Mais parfois elle peut être grave. Surtout pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie. Par exemple : diabète, problèmes respiratoires, maladie des reins, cancer, VIH, etc.



Pour l'instant il n'existe pas de traitement ni de vaccin pour le Covid-19.



COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver les mains



2 Mettre les élastiques derrière les oreilles

OU



2 Nouer les lacets derrière la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

OU



2 s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



La rentrée musicale 2019 de l'Harmonie Municipale de Vacheresse restera marquée par l'arrivée de son nouveau directeur, Mathieu CURSAT. Malgré un début de saison lancé sur les chapeaux de roues avec l'inauguration du refuge de Bise après seulement deux répétitions avec notre nouveau chef, nous avons pu seulement honorer la patronne des musiciens, Sainte-Cécile, lors de la cérémonie religieuse à Bonnevaux et organiser un repas dansant en février où nous avons animé l'apéritif. Par la suite, notre harmonie s'est retrouvée en sourdine jusqu'en juin où, par petits groupes, les musiciens ont retrouvé la salle de répétition jusqu'au 14 juillet, dernière sortie officielle. Espérons qu'à la rentrée 2020 nous puissions reprendre tous ensemble le chemin de la salle de répétition !

Mathieu est originaire de la commune de Vailly, dans la vallée voisine du Brevon. Il a commencé la musique à l'âge de 8 ans à l'école de musique du Brevon avant d'intégrer l'Union Instrumentale en 2004, sous la baguette de Damien DEPRAZ, dans le pupitre de trompette.

Il a poursuivi son cursus au conservatoire d'Annecy avant d'intégrer pendant quatre ans le Conservatoire à Rayonnement Régional de Mulhouse.

Pendant cette période, Mathieu s'est investi dans l'école de Musique du Brevon en donnant des cours de solfège et de trompette, ainsi qu'à l'école de musique de Publier dispensant des cours de solfège. C'est pendant cette période-là que Mathieu a commencé à goûter à la direction d'orchestre : il dirige pendant quatre ans l'orchestre junior rattaché à l'école de musique du Brevon et pendant deux ans, l'Harmonie Municipale de Lugrin.

Pour terminer son cursus, Mathieu est allé en Belgique où il a obtenu en 2019, son bachelor de trompette au Conservatoire Royal de Bruxelles.

Belle coïncidence donc puisqu'en 2019, Mathieu cherchait à revenir dans les parages et l'harmonie de Vacheresse cherchait un chef ! Deux candidats se sont présentés et Mathieu a été choisi à l'unanimité par les musiciens lors d'une audition organisée en juillet 2019. Choix d'autant plus pertinent que Mathieu a intégré en 2019 l'équipe pédagogique (solfège et trompette) de l'école de Musique Neige et Soleil dont dépend l'Harmonie de Vacheresse depuis 2019. Depuis la rentrée dernière, il donne également des cours à l'École de Musique du Brevon où il reprendra également à la rentrée 2020, la

direction de l'école de musique.

Souhaitons donc la bienvenue à Mathieu dans notre belle commune de Vacheresse et qu'il puisse y rester le plus longtemps possible pour continuer de faire évoluer notre harmonie !

Habituellement, pendant les vacances de printemps, se déroule le Stage Fédéral du chablais : une soixantaine d'élèves volontaires de deuxième cycle des écoles de musique du Chablais pour faire une semaine de musique, encadrée par des professeurs de musique et des animateurs. Cette année, crise sanitaire oblige, ce stage n'a pas eu lieu. Toutefois, un groupe de jeunes musiciens dont certains issus de l'Harmonie de Vacheresse se sont contactés et ont mis au point un enregistrement que vous pouvez retrouver sur Youtube.

Vous y retrouverez : Justine TAGAND, Daphné MARTIN, Ilan GALLAY (Chevenoz), Lilian et Manon GALLAY.



 Tom Duval
> STAGE AT HOME
medley Pirates of the
Caribbean by Orchestra



Notre école de musique propose un enseignement musical pour tous sur le plateau de Gavot et la vallée d'Abondance. Enfants, adultes, rejoignez-nous ! Nous vous accompagnons pour vous aider à acquérir les savoirs nécessaires à la pratique de la musique et vous permettre de poursuivre votre passion en amateurs éclairés et autonomes au sein d'ensembles de qualité. Nos cours sont assurés sur les communes d'Abondance, Bernex, Saint-Paul, Thollon et Vacheresse.

Retrouvez toutes les informations sur notre site :
www.musique-neigesoleil.fr
 ou notre page facebook : EMneigesoleil
Contact : ecolemusique.neigesoleil@orange.fr
 ou 06 61 18 76 77



INSCRIPTIONS 2020-2021
 À PARTIR DU 20 JUIN

WWW.MUSIQUE-NEIGESOLEIL.FR

LA MUSIQUE OUVERTE À TOUS
 ENFANTS DÈS 5 ANS

ECOLE DE MUSIQUE NEIGE SOLEIL

ABONDANCE • BERNEX • ST-PAUL • THOLLON • VACHERESSE

INFORMATIONS 06 61 18 76 77
ecolemusique.neigesoleil@orange.fr





SAISON HIVER 2019/2020 :



Pour l'association Biathlon Passion la saison 2019/2020 aura été marquée par de belles performances, des émotions fortes et aussi par une fin de saison écourtée par la crise sanitaire du Covid-19.

Tout d'abord un des faits marquants de cette saison restera le 1^{er} déplacement de Biathlon Passion sur un événement international les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne qui se déroulait sur le stade des Tuffes à Prémaman dans le Jura. Le samedi 10 janvier ce sont 55 personnes du Fan club qui ont fait le déplacement pour aller soutenir Chloé, qui s'était au préalable sélectionnée pour représenter la France avec 3 autres filles et 4 garçons pour défendre les couleurs de la nation sur ces JOJ.

C'est dans la bonne humeur et une ambiance festive que nous avons mis le feu au son des cloches pour encourager Chloé, la délégation Française et aussi tous les autres athlètes venus de 30 nations.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes lors de cette superbe journée, pleine d'émotion.

Voici en quelques lignes les résultats de Chloé U 19, 1^{er} année :

JOJ : 24^e de l'individuel et 33^e du sprint.
Coupe de France, SAMSE national tour : 10 courses, 5 podiums dont 3 victoires, Chloé remporte le classement de la coupe de France U19.

Championnat de France : championne de France du sprint U19.

Le deuxième fait marquant de cette saison aura été la 3^e médaille d'or en trois ans consécutifs pour Camille et ses coéquipières lors du relais féminin des championnats du monde juniors à Lenzerheide en Suisse. Sur ces championnats Camille termine 7^e de l'individuel, 17^e du sprint et 5^e de la poursuite.

Camille continue son chemin vers le haut niveau car dès le début de saison, elle a été sélectionnée pour disputer les premières courses en IBU cup avec les séniors (anti-chambre de la coupe du Monde).

La première étape a eu lieu en Norvège dès la fin du mois de novembre 2019.

Ce ne sont pas moins de 20 départs de courses à l'international, 4 top 10 et 5 top 20, Camille a marqué des points à chaque compétition elle termine 30^e du classement général de l'Ibu cup sachant qu'elle n'a pas pu disputer toutes les compétitions car étant junior, Camille a disputé en parallèle les championnats du monde juniors comme cité auparavant.

Côté France Camille est sacrée une nouvelle fois championne de France, elle remporte le sprint de Bessans et s'adjuge le titre en U21. La cerise sur le gâteau, le même jour que sa sœur Chloé !

Cette fin de saison aura un petit goût amer et d'inachevé, car certaines compétitions ont été annulées, comme la belle fête des championnats de France, mais aussi les finales de coupe de France.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent, nous encouragent, nos partenaires, la municipalité et le comité de fêtes.

Nos prochaines manifestations seront :

- Un stand de découverte de tir à 10 mètres aux Virades de l'Espoir comme chaque mois de septembre depuis 2 ans où la recette est entièrement reversée à la recherche contre la mucoviscidose.

- Le Loto le 14 novembre.

Dans l'espoir de pouvoir organiser ces manifestations, prenez soin de vous !

Fred BENED



BILAN DU CS2VA SUR LA SAISON 2019-2020

Pour cette saison 2019-2020, le CS2VA a accueilli 90 jeunes de 5 à 17 ans dont 21 féminines, sans oublier ses deux équipes séniors qui ont fait un parcours très correct dans leur championnat respectif malheureusement écourté pour les raisons que tout le monde connaît.

Nous avons partagé entraînements et matchs avec des jeunes impliqués sur les installations de Vacheresse et le complexe de Sous le Saix à La Chapelle d'Abondance. Des moments conviviaux avec des victoires, des défaites, des buts, des déceptions... mais nous devons réellement souligner l'excellente ambiance qui règne entre nos licenciés, petits et grands et le plaisir qu'ils ont à se retrouver tout au long de l'année, qu'il vente, qu'il pleuve... qu'il neige ?



Pour faire face à ces conditions parfois délicates, lors de la trêve hivernale, nous reprenons nos activités au gymnase d'Abondance, ce qui permet aux coachs de retrouver leurs joueurs et ainsi préparer la seconde partie de saison.

Cette trêve fût également l'occasion de gagner de nombreux lots lors du loto organisé au mois de janvier, manifestation qui fut reproduite pour la 2^e année consécutive. Une belle soirée à découvrir si ce n'est pas encore fait !

Après l'hiver, le football devait reprendre mais nous avons connu une seconde partie de saison qui n'a pas vu la reprise des compétitions ni des entraînements. Cependant dès que les instances l'autorisaient, nous avons de nouveau accueilli nos jeunes en respectant les règles établies. Ils ont donc pu retrouver les sensations du ballon rond pendant 4 semaines avant de partir en vacances. Les séniors, quant à eux, ont repris en juillet et ne comptent pas s'arrêter avant septembre, afin de réaliser une préparation optimale.

Nous préparons dès à présent la saison prochaine. Les joueurs et joueuses désireux de nous rejoindre sont les bienvenus. contact : cs2va.jeunes@icloud.com

La cotisation reste à 90 € pour les U7 et U9, 100 € des U11 aux U18 et 120 € à partir des séniors. La dotation pour la saison 2020-2021 sera un survêtement complet et une paire de chaussettes de match.

Enfin, nous accueillerons un nouveau membre dans le staff avec l'arrivée d'Alexis Benand, en formation BPJEPS, il prendra part au fonctionnement de l'école de foot en venant épauler le responsable de

celle-ci et mettre ses qualités au service des jeunes.

Un grand merci à nos licenciés, bénévoles, dirigeants, membres du bureau, parents, sponsors pour cette belle (demie) saison malgré un évènement marquant. C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons l'année prochaine, nouveau joueur ou joueuse, supporter, toute personne en contact de près ou de loin avec le Club Sportif Vacheresse Vallée d'Abondance

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
cs2va.jeunes@icloud.com
Et suivez-nous sur Facebook :
 CS Vacheresse Vallée d'Abondance - Section Jeunes





4 collectes sont organisées dans l'année, la dernière pour l'année 2020 est programmée le 5 novembre.

Tous les nouveaux donneurs sont les bienvenus. Les stocks sont très bas, le COVID-19 n'a pas aidé. En donnant son sang, on peut sauver 3 vies ce qui est très important.

Si des membres veulent intégrer l'association, c'est avec grand plaisir ! Merci d'appeler la présidente de l'association au 06 88 58 35 19.

Le dimanche 13 septembre l'Union Départementale 74 et l'association

des donneurs de sang de VACHERESSE/CHEVENOZ organisent 2 randonnées :

- à la pointe d'Autigny
 - aux 3 croix pour les bons marcheurs.
- Ces balades sont ouvertes à tous même pour les personnes qui ne donnent pas leur sang.

Chaque année, nous organisons un repas dansant, cette année il est prévu au mois d'octobre. Ces événements sont pour l'instant maintenus mais dépendront bien entendu de la situation sanitaire due au COVID-19.



NEWS ASSOCIATIONS
AFN

Les sections de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de la vallée d'Abondance ont remercié le personnel de l'EPHAD de Vacheresse pour leur dévouement pendant la crise sanitaire en lui faisant un don de 500 euros.

BIBLIOTHÈQUE



Christiane GRENAT, Nicole CARLI et Sylvie MOYNAT vous accueillent tous les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30, et les samedis de 10 h à 12 h, dans la salle Edelweiss (face au café de la Mairie).

Pour la somme de 10 € par famille, la bibliothèque vous propose un vaste choix de livres pour enfants et adultes, renouvelés régulièrement en lien avec Savoie Biblio et les achats de nouveautés effectués tout au long de l'année.



INCIVILITÉS

Il a de nouveau été constaté, et de manière très régulière, des incivilités autour des points de collecte des déchets : couvercles des containers arrachés, encombrants laissés sur place...

Pour rappel, 5 points de collecte sont à la disposition des habitants :

- La Revenette
- Chef-lieu sous l'école
- Le Fontanil
- Ecotex
- Garages Communaux



Le tri est l'affaire de tous !

Les horaires de la déchetterie permettent à chacun de pouvoir s'y rendre pour éliminer ses déchets de manière adaptée.

2 Bornes Relais sont également disponibles pour permettre d'assurer une seconde vie aux vêtements que vous souhaitez donner (à Ecotex et aux garages communaux).

VACHERESSE

Secrétariat de mairie

Tél. 04 50 73 10 18

mairie@vacheresse.fr • www.vacheresse.fr

Vacheresse

- Lundi, mardi et mercredi 8 h 30/12 h
- Jeudi et vendredi 14 h /18 h

Agence Postale Communale

Tél. 04 50 73 14 97

Mercredi et samedi : 9 h 30-12 h
ap.vacheresse@laposte.fr

Bibliothèque

Mercredi : 13 h 30-15 h 30
Samedi : 10 h-12 h

École

Tél. 04 50 73 14 62

ce.0740802v@ac-grenoble.fr

EHPAD du Haut Chablais

Site de Vacheresse

Tél. 04 50 73 05 24

Déchetterie de La Revenette

(gérée par la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance 74500 PUBLIER)

- Du 1^{er} mai au 31 octobre :

Mercredi et vendredi : 13 h 30/18 h
Samedi : 8 h 30/12 h et 13 h 30/18 h

- Du 1^{er} novembre au 30 avril

Mercredi : 13 h 30/17 h
Samedi : 9 h/12 h et 13 h 30/17 h

ABONDANCE

Mairie

Tél. 04 50 73 00 16

Horaires pour demande de carte d'identité et passeport (uniquement sur rendez-vous)

Lundi, mercredi et vendredi :
9 h-11 h 30 et 14 h 30-16 h 30
welredv-mairies-cni.fr

La Poste

Tél. 3631

Du mardi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h
Samedi : 9 h-12 h

Centre de Tri

Tous les jours : 9 h 30/9 h 50
et 14 h/14 h 30

Gendarmerie

Tél. 04 50 73 01 02

Accueil téléphonique : 8 h-12 h et 14 h-18 h.
En dehors de ces horaires, le centre d'Annecy répond à vos appels

Accueil du public :

Lundi et samedi : 8 h-12 h
Mardi et vendredi : 14 h-18 h
Mercredi : 8 h-12 h et 14 h-18 h
Pas d'accueil les jeudi, dimanche et jours fériés

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE THONON-LES-BAINS

Accueil personnalisé réservé aux demandes les plus complexes.

Sur rendez-vous :

- sur le site impots.gouv.fr (rubrique "contact")
- par téléphone au 04 50 26 79 00
- ou au guichet du Centre des Finances Publiques de Thonon-les-Bains, 36, rue Vallon.

